



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
**CHAUDIÈRE-
APPALACHES**

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

ANNÉE 1, NUMÉRO 1

DÉCEMBRE 2003

Dans ce numéro :

La participation aux programmes NÉ-GS et PSJP	2
Un outil clientèle pour le post-natal	3
Support documentaire	3
Une formatrice attendue	4
Un portrait des naissances chez les mères de moins de 20 ans	4

Bulletin PSJP

INTRODUCTION

Il me fait plaisir de vous présenter le premier numéro du bulletin de liaison consacré au *Programme de soutien aux jeunes parents*.

Ce bulletin s'adresse aux équipes interdisciplinaires impliquées dans l'implantation du PSJP, il sert de véhicule d'information sur divers points touchant le programme et au partage des initiatives locales expérimentées par les différentes équipes mises en place. C'est notre outil de diffusion et de partage d'ici à ce que les premiers nés du PSJP entrent à l'école...

AH, OUI!! Vous constaterez que le bulletin n'a pas encore de véritable nom. Si vous avez des suggestions, dites-le moi!

Martine Couture, répondante régionale pour le Programme de soutien aux jeunes parents ainsi que Naître égaux et grandir en santé pour la MRC de Montmagny.

mcouture@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 418-248-5118
Télécopieur : 418-248-3348.



Conception et rédaction :

Martine Couture

Mise en pages et traitement de texte :

Céline Coulombe

Collaboratrice:

Édith St-Hilaire

Pour information :

Martine Couture : (418) 248-5118

ISSN: 1710 0372

Dépôt légal 2003

Bibliothèque Nationale du Canada/Bibliothèque Nationale du Québec

RENCONTRE RÉGIONALE DU 12 NOVEMBRE

Monsieur Claude Voisine, coordonnateur Famille - enfance-jeunesse des C.L.S.C. et C.H.S.L.D. de la M.R.C. Montmagny et les membres de son équipe NÉ-GS et PSJP, Denise Bélanger, infirmière, Steeve Guimond, travailleur social et Lina Duquet, éducatrice, ont partagé leur expérience avec honnêteté et sans détour lors de cette rencontre réunissant plus de trente-deux intervenants provenant des onze CLSC de la région. Le suivi individuel et ce

que ceci suppose d'organisation et d'outils de travail, les rencontres d'équipe interdisciplinaire et ce que ceci entraîne comme ajustement et connaissance mutuelle, l'accompagnement dans la communauté et les soucis qu'amène le manque de financement chronique de l'organisme communautaire pivot mais aussi le sens de l'initiative, la débrouillardise, l'assiduité et la persévérance des principaux acteurs et des partenaires intersectoriels ont tour à tour, animé

l'échange et la réflexion.

Suite à cette rencontre, plusieurs parmi vous m'ont fait entendre leurs commentaires et ma foi, l'équipe de Montmagny Sud nous a permis de faire un autre bon bout de chemin sans compter que plusieurs parmi nous avons été enchanté de connaître cette équipe très sympathique. Encore merci à vous, Montmagny Sud!



LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES NÉ-GS ET PSJP

« Le consentement libre fait référence au choix que possède un client de participer ou non aux programmes ou aux services qu'on lui offre alors que le consentement éclairé réfère à l'information que le client doit posséder pour prendre sa décision. »

Tous les éléments de cet article sont tirés du document *Aspects éthiques de la mise en œuvre des programmes intensifs périnataux destinés aux familles vulnérables*. Conférence de Michel T. Giroux, avocat et éthicien, 27 novembre 2002, direction de santé publique de Québec, juin 2003.

La mise en œuvre des programmes PSJP et NÉ-GS en raison de l'intensité et de la durée de leur approche posent certains questionnements d'ordre éthique dont le consentement libre et éclairé de l'utilisateur. Dans ce contexte d'implantation, il importe de préci-

ser quelques balises à cet effet.

Les programmes NÉ-GS et PSJP sont considérés comme des interventions au même titre que toutes les formes de relations d'aide, ils sont donc soumis à une même trajectoire qui oblige à passer préalablement par un consentement libre et éclairé de l'utilisateur avant de considérer que celui-ci fait effectivement partie du programme.

Compte tenu du type d'intervention que nous offrons, le consentement verbal est habituellement suffisant : le consentement écrit n'étant exigé que dans certaines situations comme par exemple, dans le cadre d'une expérimentation clinique. Donc, remettre un dépliant décrivant les composantes du programme, s'assurer que l'utilisateur peut lire le message, ou l'informer verbalement en partant toujours du principe qu'il doit en savoir autant que nous, constituent la trajectoire classique d'offre de services qui incombe à l'intervenant qui en a l'obligation en tout temps, rappelons-le. Cette information doit être compréhensible, transparente et facilement accessible.

Il va de soi qu'il n'est pas nécessaire de tout dire dès la première rencontre toutefois, tous les détails qui concernent l'utilisateur devront lui être révélés un jour ou l'autre et le plus rapidement possible, au moment jugé opportun. Quant à la durée de participation au programme, l'intervenant verra à l'exprimer sous forme « d'horizon à envisager ». Il est important de rappeler enfin que l'utilisateur peut à tout moment sortir librement du programme.



UN OUTIL CLIENTÈLE POUR LE POSTNATAL



Le programme d'*Éveil à la lecture et à l'écriture* du ministère de l'Éducation s'adresse à une clientèle en situation de vulnérabilité. La commission scolaire de la

Côte-du-Sud a été choisie comme premier site d'implantation du programme en raison du grand nombre d'écoles affichant des indices élevés de défavorisation dans les trois MRC qu'elle couvre. Compte tenu que les outils suggérés par le MEQ ciblent les familles en situation de vulnérabilité, en occurrence les clientèles NÉ-GS et PSJP, nous croyons qu'il serait bon de mettre à la disposition de ces clientèles le cahier « De la naissance à l'école », sur tous les territoires de la région de la Chaudière-Appalaches. Ce cahier attrayant et fort bien illustré, propose différentes activités qui favorisent progressivement l'éveil à la lecture et à l'écriture chez le bambin. Ultimement ces activités de-

vraient faciliter ses apprentissages scolaires. À titre de suggestion, le cahier pourrait être introduit en postnatal comme outil en support au développement du lien d'attachement parent-enfant.

Les cahiers « De la naissance à l'école » seront distribués d'emblée lorsque le Guide sur l'attachement sera publié par le MSSS, guide que nous attendons pour l'été 2004. Toutefois, les équipes interdisciplinaires intéressées à utiliser ce cahier dès maintenant peuvent communiquer avec madame Céline Coulombe au numéro 418-248-5125 pour



obtenir les copies dont elles ont besoin.

En attendant, pour ceux et celles qui veulent en savoir un peu plus, vous pouvez consulter le site Internet à l'adresse suivante : www.petitmonde.qc.ca et cliquez sur le bouton « éveil ».

SUPPORT DOCUMENTAIRE

Être adolescente et mère, quel futur?

Voici le sujet de la conférence présentée sur vidéocassette de madame Johanne Charbonneau, chercheure à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et au Centre jeunesse de la Montérégie. En une heure, elle nous présente les résultats d'une recherche menée auprès de 32 mères adolescentes.

À travers trois histoires de vie représentative de la maternité adolescente, elle nous fait part de la vie de ces jeunes mères avant et après l'événement de la naissance de leur enfant, de leur perception des ressources qui leurs sont offertes et nous fait part de quelques pistes de réflexion.

Malgré les imperfections techniques, ce document expose un contenu riche qui nous permet de saisir les différentes trajectoires que peut emprunter la maternité adolescente avec ce qu'elle peut vouloir dire de difficultés, de conséquences mais aussi avec quel discours public nous la recevons.

Pour ceux et celles intéressées à le consulter, vous pouvez contacter le Centre de documentation de la régie au 418-386-3558. Vous pouvez également la commander pour un coût minime de 11,00 \$ directement au Centre jeunesse de Québec en vous adressant à

« Être adolescente et mère, quel futur? » (2001)

Madame Hélène Gagnon
Téléphone :
(418) 661-6951 poste 1701

Télécopieur :
(418) 661-5079

Helenegagnon@cj03@ssss.gouv.qc.ca

Vous trouverez d'autres renseignements à cet effet à l'adresse Internet suivante : www.centrejeunessedequbec.qc.ca



UNE FORMATRICE ATTENDUE

Madame Monique Tremblay du Centre d'animation Saint-Pierre de la région de Montréal dispensera « *Trois journées de réflexion sur la périnatalité et la petite enfance en contexte de pauvreté* » en vue de soutenir l'expertise clinique des intervenantes et des intervenants impliqués dans les programmes NÉ-GS et PSJP des CLSC ainsi qu'aux autres établissements et organismes communautaires associés à ces programmes.

Deux journées consécutives de formation qui incluront des spécificités relatives à la clientèle de moins de 20 ans et une journée d'intégration donnée quelques mois après la première phase, seront donc offertes à compter du mois de mai 2004 pour se poursuivre jusqu'en mars 2005.

Madame Tremblay, psychologue, travaille depuis de nombreuses années auprès des familles en situation de vulnérabilité et ayant de jeunes enfants. Elle a eu l'occasion d'offrir ces sessions de réflexion dans la plupart des régions du Québec.

Neuf rencontres sont prévues pour couvrir les onze territoires des CLSC de la grande région de Chaudière-Appalaches. Chacune des rencontres peut réunir 20 participants sauf pour les deux territoires regroupés où l'on pourra accueillir jusqu'à 25 participants.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!



CLSC PARTICIPANTS	DATES DES SESSIONS DE DEUX JOURS
Centre de santé de la MRC L'Islet	Mardi et mercredi les 4 et 5 mai 2004
Les C.L.S.C. et C.H.S.L.D. de la M.R.C. Montmagny	Mardi et mercredi les 11 et 12 mai 2004
Les CLSC et CHSLD de la MRC La Nouvelle-Beauce/CLSC Beauce-Centre	Mardi et mercredi les 25 et 26 mai 2004
CLSC Beauce-Sartigan	Mardi et mercredi les 1er et 2 juin 2004
Centre de santé Arthur-Caux	Mardi et mercredi les 14 et 15 septembre 2004
CLSC Frontenac	Mardi et mercredi les 21 et 22 septembre 2004
Centre de santé des Etchemins	Mardi et mercredi les 5 et 6 octobre 2004
Centre de santé de Bellechasse/CLSC et CHSLD de la MRC Desjardins	Mardi et mercredi les 19 et 20 octobre 2004
Centre de santé Paul-Gilbert	Mardi et mercredi les 2 et 3 novembre 2004

UN PORTRAIT DES NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 20 ANS (PREMIÈRE PARTIE)

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, entre 1990 et 2000, 123 naissances par année en moyenne sont de mères âgées de moins de vingt ans. Ce qui représente environ 3 % du nombre total moyen des naissances enregistrées dans la région qui est de 4 372. Cette proportion est moindre que celle de la province qui est près de 5 % où l'on observe une moyenne annuelle de 3 871 naissances chez les jeunes mères pour un nombre total moyen de 85 989 naissances. Bref, il semble bien qu'une proportion moins élevée de jeunes femmes de moins de vingt ans donnent naissance dans la région de Chaudière-Appalaches comparative-ment au Québec. Toujours

dans la région et selon des données évoluant entre 1994 et 1998, 88 % des jeunes mères en sont à leur premier enfant.

Cette fois entre 1995 et 1998, le nombre d'IVG pour 100 naissances vivantes est de 19,4 (tout âge confondu) en Chaudière-Appalaches, ce qui représente un nombre annuel moyen d'environ 799 IVG. Chez les moins de 20 ans, les taux annuels moyens d'interruption volontaire de grossesse se présentent ainsi : 7,5/1000 (12,9 au Québec) chez les 14-17 ans et 21,3/1000 (35,7 au Québec) chez les 18-19 ans. Ainsi, le nombre total d'IVG pour 100 naissances vivantes dans la région est plus bas que celui du Québec qui est de

36,1 de même que la présence d'IVG chez les moins de 20 ans apparaissent significativement plus faible que celle de l'ensemble du Québec.

Si l'on adopte cette fois, une lunette d'observation sous l'angle des « facteurs de risque », de 1995 à 1999, une proportion moyenne annuelle de 4,7 % des mortinaissances en Chaudière-Appalaches sont de mères âgées de moins de 20 ans. Cette proportion est de 6,4% au Québec. De même, une proportion moyenne annuelle de plus de 7,4 % des naissances prématurées sont de jeunes mères, cette proportion est semblable au Québec. Enfin, une proportion moyenne annuelle de 5,4 % des naissances dont

le poids est insuffisant sont de mères adolescentes, on retrouve une proportion semblable chez les jeunes mères de l'ensemble de la province. Nous constatons à l'observation de ces trois aspects, que les nourrissons des jeunes mères de la région n'arrivent pas en plus mauvaise condition que les nourrissons des jeunes mères de l'ensemble de la province.

Dans le prochain numéro, nous comparerons tous ces points avec les mères de 20 ans et plus et nous aborderons d'autres questions comme le niveau de scolarité, et la pauvreté.

Source : MSSS, fichier des naissances et Éco-Santé Québec 2003
Traitement des données: RRSSS Chaudière-Appalaches, DSP (Surveillance et recherche), décembre 2003